

Comment nous verser votre taxe d'apprentissage ?

L'OSUC est éligible à percevoir la taxe d'apprentissage, vous pouvez choisir d'utiliser le solde de la taxe d'apprentissage de 13%

La procédure à suivre :

- 1 - Connectez-vous avec vos identifiants Net-Entreprises sur SOLTéA : www.soltea.gouv.fr. La plateforme est accessible du 25 mai au 7 septembre 2023.
2. Retrouvez-nous facilement sur SOLTéA avec :
Notre nom : OSUC Observatoire des sciences de l'univers
Notre numéro de SIRET : 19450855200016
Notre code UAI : 0451688R
3. Indiquez en % la répartition de votre soutien.
Pensez à convertir votre solde de taxe d'apprentissage en pourcentage avant de vous connecter sur la plateforme.
4. Validez votre choix.



OSUC - Université d'Orléans - 1A rue de la Férollerie - 45071 Orléans cedex 2
02 38 49 49 45 - Courriel : taxe.apprentissage.osuc@univ-orleans.fr



Retrouvez toutes les informations :

<https://www.univ-orleans.fr/fr/osuc>
Rubrique entreprises/ taxe apprentissage



TAXE APPRENTISSAGE

Participez à notre développement...

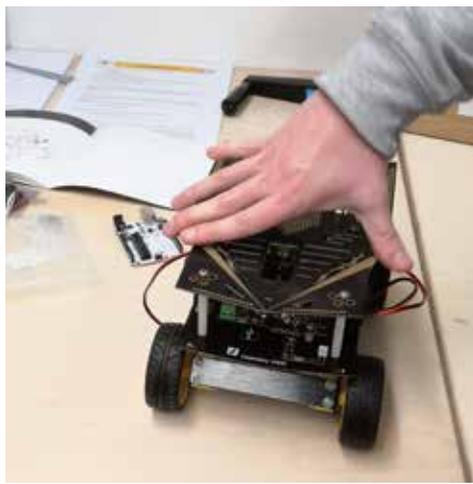


L'OSUC : une formation d'excellence

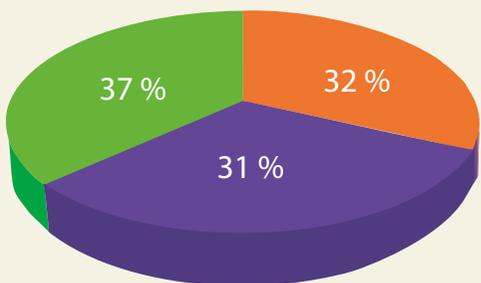
L'OSUC propose des formations de niveau licence, master et doctorat couvrant un large spectre de finalités appliquées : gestion des ressources minérales et énergétiques, exploitation des géomatériaux, stockage géologique, gestion des ressources en eau, valorisation des milieux naturels, caractérisation et remédiation des pollutions, suivi de la qualité de l'air, instrumentation et exploration spatiale.

Nos formations font une large place au terrain, à l'expérimentation et aux méthodes d'analyse. Elles sont ouvertes à l'international, à la valorisation des acquis de l'expérience (VAE) et peuvent être dispensées dans le cadre d'un parcours de formation continue.

Grâce au versement d'une fraction de votre taxe d'apprentissage, vous apportez à l'OSUC un soutien indispensable au fonctionnement et au développement de ses formations.



Affectation des ressources de la taxe d'apprentissage en 2022



- Environnement numérique Informatique
- Équipements pédagogiques
- Soutien aux stages d'application sur le terrain

L'OSUC EN QUELQUES CHIFFRES

- 200 étudiants dont :
 - 160 étudiants en Licence et Master
 - 35 doctorants
- 45 enseignants-chercheurs
- 100 intervenants du milieu professionnel

LES LICENCES :

Licence Sciences de la Terre

Licence Professionnelle Forêts, Gestion et Préservation de la ressource en Eau

en partenariat avec Le Lycée Le Chesnoy les Barres.



LES MASTERS :

Master Sciences de la Terre et des Planètes - Environnement

Parcours Type :

- Géoressources, Géomatériaux et Géodynamique (G³)
- Géochimie et Géomatique de l'Environnement (Geo²ENV)
- Géodata (ouverture en 2024)

Master Risques & Environnement

Parcours Type :

- Chimie, Pollution, Risques, Environnement (CPRE)
- Véhicules et Systèmes Énergétiques Durables (VSED)



NOS PRINCIPALES RÉALISATIONS

- Des équipements pédagogiques
- Des équipements en électronique : microcontrôleurs, Arduino, oscilloscopes, capteurs, rovers, alimentation, pour le mode Projet en métrologie environnementale
- Du matériel informatique et multimédia pour la formation

NOS PROJETS

- Un MASTER GÉODATA, qui vise à former des cadres à Bac+5 sur les métiers de la métrologie environnementale
- Une salle pédagogique moderne pour les étudiants, permettant le travail en mode projets, dont l'ouverture est prévue en juillet 2023
- Un observatoire pédagogique incrémental permettant de former nos étudiants à tous les aspects de l'observation du milieu naturel, de la captation de données à leur mise en valeur: le OSUCOBS. Il est prévu pour 2024